



MAIRIE de LUC-SUR-AUDE
AUDE

Code Postal : 11190

Téléphone : 04.68.74.01.55

Télécopie : 04.68.74.01.55

| | |
|--------------------------------|-------------------|
| Conseil municipal du | 13 septembre 2016 |
| Convocation du | 10 septembre 2016 |
| Conseillers en exercice | 9 |
| Conseillers présents | 11 |
| Président | Pons JC |
| Secrétaire | P Reinhold |

Présents :

July Rauscher, Bifante Marion , Dargère Hedy 1° adjoint, Falconner Heather, Piccin Annie, Piel Isabelle, Pons Jean Claude, Maire, Reinhold von Essen Patricia, 2° adjointe et Marc Morin

Excusés

Alexandre Brigitte

Pouvoir

Reinhold von Essen Patricia est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Vie scolaire

Le RPI compte aujourd'hui 75 enfants soit le minimum contractuel pour maintenir les 4 classes ; il est donc important que les familles soient conscientes de l'importance de scolariser leurs enfants au sein du RPI.

Suite aux demandes des familles pour que hors temps scolaire le pré de l'école soit accessible aux enfants, sans que cela ne nuise aux activités scolaires, il a été décidé que le pré serait ouvert les week end et vacances scolaires. Conformément aux instructions de l'inspection d'académie une visite de sécurité sera effectuée avant chaque période scolaire.

2. Parc naturel régional des Corbières

Marion Bifante qui nous représente, nous informe que nous en sommes à la phase d'approfondissement du diagnostic , et que la rédaction de la Charte à venir sera le point clé de ce parc car la Charte édictera les obligations qui découleront de la procédure du Parc

3. Risque incendie

Il est décidé d'équiper les chemins d'accès à la garrigue de barrières et d'en limiter l'accès durant les périodes critiques au seuls ayant droits. Le Maire prendra les arrêtés dans ce sens.

4. Employé communal

Dans la perspective de la retraite d'Alain Martinez en 2017, il est envisagé un recrutement anticipé afin que A Martinez puisse assurer une formation de son successeur.

5. Fête du village

Le comité des fêtes a organisé avec beaucoup de mérite comme chaque année la fête du village qui malheureusement s'est soldée par beaucoup d'incidents en fin de soirée, ainsi que des dégradations.

Le conseil souhaite, en coopération avec le comité des fêtes, trouver des solutions afin que les fêtes à venir ne soient pas entachées d'incidents regrettables.

6. Installation d'un transformateur

ERDF nous sollicite pour l'installation d'un transformateur à Toumières parcelle WA2 afin de renforcer et moderniser les lignes d'approvisionnement.
Cette installation est acceptée par le Conseil.

7. Embauche de J Theveniaut

Afin de faire face au surcroit de travail occasionné par la mise en œuvre du lotissement participatif de Coutieux et du parc photovoltaïque il est décidé d'embaucher J Theveniaut sur un contrat CDD de 6 mois à raison de 2 j / semaine.

8. Réfection de la rue Maragon

Dans la configuration actuelle du village cette rue est celle qui recueille tous les écoulements lors des pluies puisqu'il n'existe pas de pluvial et que cette rue se situe dans la partie basse.

A cela il faut rajouter que le revêtement ayant fait l'objet de multiples rapiécages il est complètement dégradé. Ceci a 2 conséquences :

1/l'étanchéité de la chaussée n'étant plus assurée, lors des pluies l'eau pénètre dans le sol et les maisons riveraines ont des problèmes d'humidité de plus en plus grave, ayant conduit à envisager de rendre certaines maisons insalubres,

2/le revêtement étant dégradé, le phénomène s'amplifie et la dégradation laisse maintenant le sol à nu ce qui conduit lors de forts épisodes pluvieux à une érosion de la chaussée.

Les solutions envisagées avec les techniciens passent par :

1/la mise en place de drains et de canalisations pour la récupération des eaux de pluie, qui seront canalisées vers les zones de jardin ;
2/le reprofilage de la chaussée et sa réfection complète.

Le montant des travaux s'élève à 41820€ HT, il est décidé de faire appel à une subvention du Conseil Départemental pour assurer le co-financement de cette opération.
Décidé à l'unanimité.

Maire

Pons

Le

Jean Claude



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.C. Pons', is written over a faint, illegible stamp or background text.